

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

/ du 21/11/2017

LABEL CROISSANCE VERTE / WE DO GOOD DEVIENT PLATEFORME LABELLISATRICE /



WE DO GOOD, première plateforme de financement en royalties de France, vient d'être sélectionnée en tant que plateforme labellisatrice « Financement participatif pour la croissance verte ». Ce nouveau label permet de faciliter la levée de fonds pour des projets innovants et à fort impact environnemental.

À l'initiative du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et de l'association Financement Participatif Français (FPF), le label « Financement participatif pour la croissance verte » a été lancé pour valoriser les projets écologiques sur les plateformes de crowdfunding. Ce dispositif fait suite à la création en 2015 du label « Transition énergétique et écologique pour le climat », dédié aux fonds d'investissement.

Pour Jean-David Bar, co-fondateur de WE DO GOOD, il s'agit d'une belle avancée qui met en évidence la place croissante du financement participatif dans le paysage du financement, ainsi que le rôle qu'il peut jouer dans le soutien à la création et au développement des entreprises de demain. « *WE DO GOOD va atteindre ce mois-ci 1 million d'euros de fonds levés pour des start-up et entreprises françaises, la majorité clairement engagées pour un impact positif. Ce million d'euros a été essentiellement financé par des particuliers. Le label devrait aider les prochains projets à élargir leur cible d'investisseurs !* », explique Jean-David Bar.

Une instance de gouvernance de poids

L'attribution du label aux projets en recherche de financement a été déléguée par le Ministère à une sélection de plateformes de financement participatif. Cette sélection a été effectuée par une instance de gouvernance composée de représentants des différentes parties prenantes : le Ministère, FPF, l'ADEME, I4CE, Bpifrance, le Crédit Coopératif, Auxilia, Les EcoMaires, le PEXE, Youth in finance, entre autres.

Un contrôle des projets labellisés est effectué par FPF et un avis est rendu à l'instance de gouvernance. En cas de manquement aux règles, le label ou le droit à labelliser peut être retiré aux projets ou aux plateformes.

Quels critères d'éligibilité pour les projets ?

Les projets doivent s'inscrire dans une démarche « verte » et suivre le cadre de la Transition énergétique et écologique pour le climat. Sont ainsi éligibles les projets sur les énergies renouvelables, l'agriculture durable, le changement climatique, la biodiversité ou l'économie circulaire.

Les porteurs de projet doivent par ailleurs faire preuve de transparence : ils doivent s'engager à informer de manière claire les investisseurs sur l'avancée du projet ainsi que sur les impacts environnementaux et sociaux qui sont visés.

En savoir plus : www.wedogood.co/financement/label-croissance-verte

Contact presse : Susana Nunes - 06 85 85 32 72 - presse@wedogood.co

WEDOGOOD

active une finance
à impact positif
en développant
les levées de fonds
en royalties.

